

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 42431

présenté par

M. Bernalicis, M. Coquerel, Mme Autain, M. Lachaud, Mme Fiat, M. Larive, M. Mélenchon,
Mme Obono, M. Prud'homme, M. Corbière, M. Ratenon, M. Quatennens, Mme Rubin,
Mme Ressiguiier, Mme Taurine, Mme Panot et M. Ruffin

à l'amendement n° 2551 de M. Jean-Louis Bricout

ARTICLE PREMIER

Au début de l'alinéa 4, insérer les mots :

« du système de retraite universel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ceci est un sous-amendement rédactionnel. Il ne vient en rien contredire la logique de l'amendement.